

## CAS PARTICULIER

### Si vous êtes dans l'impossibilité physique d'écrire seul(e) le formulaire de désignation de la personne de confiance

Deux personnes peuvent attester ci-dessous que la désignation de la personne de confiance, décrite dans le formulaire précédent, est bien l'expression de votre volonté.

#### Témoïn 1 : Je soussigné(e)

Nom et prénoms : \_\_\_\_\_

Qualité (lien avec la personne) : \_\_\_\_\_

*atteste que la personne de confiance désignée est bien l'expression de la volonté libre et éclairée de M* \_\_\_\_\_

→ que M \_\_\_\_\_ lui a fait part de ses volontés et de ses directives anticipées si un jour elle n'est plus en état de s'exprimer : oui  non

→ que M \_\_\_\_\_ lui a remis un exemplaire de ses directives anticipées :  
oui  non

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature

#### Témoïn 2 : Je soussigné(e)

Nom et prénoms : \_\_\_\_\_

Qualité (lien avec la personne) : \_\_\_\_\_

*atteste que la personne de confiance désignée est bien l'expression de la volonté libre et éclairée de M* \_\_\_\_\_

→ que M \_\_\_\_\_ lui a fait part de ses volontés et de ses directives anticipées si un jour elle n'est plus en état de s'exprimer : oui  non

→ que M \_\_\_\_\_ lui a remis un exemplaire de ses directives anticipées :  
oui  non

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature